



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Revenus mobiliers

Question écrite n° 49274

Texte de la question

M. Aloys Geoffroy attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la nécessité d'aider le développement des PME en améliorant les règles applicables en matière de comptes courants. Il lui fait observer que bon nombre de chefs d'entreprises limitent volontairement leur apport en comptes courants à une fois et demi le montant du capital social en raison des conséquences fiscales et comptables au-delà de ce seuil. Il lui demande s'il ne convient pas, afin de faciliter le financement de l'activité des PME, de majorer ce seuil.

Données clés

Auteur : [M. Geoffroy Aloys](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49274

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mars 1997, page 1141